

Marathon judiciaire : première étape, cinq affaires d'un coup !

écrit par Pierre Cassen et Christine Tasin | 11 octobre 2016



Comme nous l'avions annoncé dans des articles précédents, cette semaine allait être, pour nous deux, un véritable marathon judiciaire.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/10/09/4-convocations-judiciaires-pour-pierre-cassen-et-christine-tasin-entre-le-11-et-le-14-octobre/>

Initialement, nous ne pensions nous déplacer aujourd'hui que pour deux affaires. Mais lundi soir, Christine apprenait qu'elle serait concernée par un autre dossier, soit trois affaires.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/10/10/5-convocations-judiciaires-pour-christine-et-pierre-nouveaux-bonnie-and-clyde-5/>

Arrivés, après deux heures de route, dans les locaux de la Brigade de la Répression de la Délinquance à la Personne (BRDP), nous apprenions, de la part du chef de la structure, que finalement, histoire de rentabiliser notre déplacement, nous allions être interrogés sur deux autres dossiers.

Pierre devait répondre à trois interrogatoires, comme directeur de publication présumé. Il décida, sur les trois dossiers, d'utiliser son droit au silence, étant donné qu'il

avait déjà, une dizaine de fois, fait savoir que depuis le mois d'octobre 2012, il n'était plus responsable du site, les Suisses ayant pris la suite (décision actée par le Tribunal de Grande Instance de Versailles, en mars 2013).

Il ne répondit donc à aucun des trois policiers qui l'interrogèrent, par ailleurs fort courtoisement, sur ces trois affaires.

PREMIER DOSSIER :

Plainte de Nicolas Hénin, suite à l'article de Thierry Michaud-Nérard qui suit :

<http://ripostelaique.com/nicolas-henin-victime-de-lideologie-islamiste-syndrome-de-stockholm.html>

DEUXIEME DOSSIER :

Plainte d'une association musulmane, appelée « Aube du savoir » suite à cette vidéo et cet article de Danielle Moulins.

<https://laubedusavoir.com/lassociation/>

https://www.youtube.com/watch?v=TsGFTh_ZKFE

<http://ripostelaique.com/invasion-un-congres-islamiste-au-coeur-de-lauvergne.html>

TROISIEME DOSSIER

Signalement de la Dilcra (le nouveau machin antiraciste créé par Valls) de deux articles de Maxime Lepante

<http://ripostelaique.com/eviter-genocide-faut-expulser-musulmans.html>

<http://ripostelaique.com/attentat-a-hache-train-allemand-musulmans.html>

Pour Christine, il y avait deux affaires différentes. La première était fort simple, puisqu'elle venait, comme pour Pierre, d'une plainte de l'association « Aube du Savoir », mise en cause comme directeur de publication pour avoir publié la vidéo et l'article correspondant.

<http://resistancerepublicaine.com/2015/05/16/le-congres-des-musulmans-dauvergne-a-bien-eu-lieu-nous-y-etions-reportage/>

La deuxième plainte émanait du Parquet de l'Allier. Celui-ci a décidé de déposer plainte, suite à la distribution d'un tract à Varennes-sur-Allier, dans le contexte de la venue de 200 migrants. Christine a dû préciser que ce n'était pas elle qui avait fait le tract qui avait été distribué, qu'elle s'en

était seulement inspirée pour fabriquer les siens et qu'elle n'en avait pas fabriqué, n'ayant pas mis les pieds à Varennes.

<http://resistancerepublicaine.com/2015/10/26/tractage-a-varennes-la-population-ne-veut-pas-des-200-clandestins/>

<http://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2015/10/tract-Varennes-sur-Allier.pdf>

L'aller et retour nous a valu six heures de déplacement, ce qui nous a permis de constater que le Paris d'Hidalgo est de plus en plus sale, et ressemble de moins en moins à la France. Nous sommes rassurés, par ailleurs, dans une période où la France vit sous la peur du prochain attentat musulman, de constater que, mis à part « Aube du Savoir », les associations musulmanes n'ont même pas besoin de déposer plainte contre les résistants à l'islamisation de notre pays, puisqu'il se trouve de bons Français, comme la Dilcra ou le procureur de l'Allier, pour le faire à leur place.

L'histoire est un éternel recommencement. Jeudi prochain, Christine sera dans un commissariat parisien, suite à une plainte en diffamation d'un enseignant, Eric Ducayon, qui n'a pas apprécié qu'on informe nos lecteurs qu'il donnait des cours sur la laïcité à des élèves de 11 ans, à qui il était dit que le FN, les Identitaires et Riposte Laïque n'étaient pas de vrais laïques.

Quant à Pierre, vendredi, il est convoqué par le juge Aline Batoz, qui lui a fait savoir qu'elle comptait le mettre en examen, accusé, comme responsable de publication, d'avoir autorisé la publication, par trois fois, d'un dessin jugé outrageant par Anne Hidalgo, et une fois d'une autre caricature, jugé insultante par notre vaillant ministre de l'Intérieur, celui qui qualifie les assassins de policiers de sauvages.

A suivre...